

SECTION 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit → **EXTINCTEUR EN SPRAY 200ML**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Spray d'extinction pour :

Classe d'incendie A (solides : bois, papier, textiles), classe d'incendie B (essence liquide, alcool, cire), classe d'incendie F (huiles et graisses comestibles), E 1000V-1M (équipements sous tension), D (métaux). Spray pour éteindre les incendies de départ.

Utilisations déconseillées :

extinction d'incendies ou de classes d'incendie autres que celles recommandées ci-dessus.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Fournisseur → Foussier - ZA du Monné, 21 rue du Châtelet - 72700 Allonnes - France.

Renseignements → Téléphone : +33 (0) 2 50 821 821 / Fax : +33 (0) 2 50 821 822.

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

+32 70 245 245

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008 : H229

2.2 Éléments d'étiquetage :



Mentions de danger :

H229 - Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence :

- P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.
Ne pas fumer.
- P251 : Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
- P410+P412 : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Contient : Aucun

2.3 Autres dangers :

Aucun

SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nitrogène	≤ 20 %	Numéro CAS: 7727-37-9 EINECS: 231-783-9 Numéro d'enregistrement REACH: Classification CLP:
-----------	--------	---

Le texte intégral des phrases H mentionnées dans cette section figure à la section 16.

SECTION 4 - PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours :

En cas de troubles sévères ou persistants, toujours consulter un médecin le plus rapidement possible.

- Contact avec la peau :** Rincer à l'eau.
- Contact avec les yeux :** Rincer d'abord avec beaucoup d'eau puis consulter un médecin si nécessaire.
- Ingestion :** Rincer d'abord avec beaucoup d'eau, consulter un médecin si nécessaire.
- Inhalation :** En cas d'inconfort sévère ou persistant : déplacer à l'air frais et consulter un médecin

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

- Contact avec la peau :** Aucun.
- Contact avec les yeux :** rougeur

Ingestion : diarrhée, céphalée, crampes abdominales, somnolence, vomissements

Inhalation : Aucun.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Aucun

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction :

CF-7 Agent mouillant tout usage ABDF , 100% biodegradable

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Aucun

5.3 Conseils aux pompiers :

Produits extincteurs à éviter : Aucun

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, fumées, poussières et vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas déverser dans des égouts ou dans l'eau libre.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Récupérer le produit et placer dans un conteneur fermé. Eventuellement retirer à l'aide d'un matériau absorbant.

6.4 Référence à d'autres sections :

Pour plus d'informations voir les rubriques 8 et 13.

SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Manipuler avec prudence afin d'éviter tout déversement.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Conserver dans un contenant scellé dans une salle fermée et ventilée, à l'abri du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Aucun

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle :

Liste des ingrédients dangereux à la section 3, dont les valeurs TLV sont connues
Chlorure d'ammonium 10 mg/m³

8.2 Contrôles de l'exposition : Aucun

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Point de fusion/trajet de fusion :	0 °C
Point d'ébullition/trajet d'ébullition :	100 °C – 100 °C
pH :	7,3
pH 1% dilué dans l'eau :	/

Pression de vapeur/20°C :	2 332 Pa
Densité de vapeur :	Sans objet
Densité relative/20°C :	1,0200 kg/l
Aspect/20°C :	Liquide
Point d'éclair :	/
Inflammabilité (solide, gaz) :	Sans objet
Température d'auto-inflammabilité :	/
Limite supérieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %) :	/
Limite inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %) :	/
Propriétés explosives :	Sans objet
Propriétés comburantes :	Sans objet
Température de décomposition :	/
Solubilité dans l'eau :	Complètement soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau :	Sans objet
Odeur :	Caractéristique
Seuil olfactif :	Sans objet
Viscosité dynamique, 20°C :	1 mPa.s
Viscosité cinématique, 40°C :	1 mm ² /s
Taux d'évaporation (n-BuAc = 1) :	0,300

9.2 Autres informations:

Composé organique volatile (COV):	/
Composé organique volatile (COV):	0,000 g/l
Épreuve de combustion entretenue:	/

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité :

Stable sous conditions normales.

10.2 Stabilité chimique :

Éviter des températures extrêmement élevées ou basses

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Aucun

10.4 Conditions à éviter :

Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

10.5 Matières incompatibles :

Conserver à l'écart de toute source d'ignition

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Ne se décompose pas lors d'une utilisation normale.

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Au sujet de la préparation même : aucune information complémentaire disponible

Toxicité aiguë calculée, ETA orale : /

Toxicité aiguë calculée, ETA : /

Cutanée :

Nitrogène	<p>DL50 orale, rat : ≥ 5 000 mg/kg DL50 dermale, lapin : ≥ 5 000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h : ≥ 50 mg/l</p>
-----------	--

SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité :

Aucune information complémentaire disponible

12.2 Persistance et dégradabilité :

Aucune information complémentaire disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Aucune information complémentaire disponible

12.4 Mobilité dans le sol :

Classe de pollution des eaux, WGK (AwsV) :
Solubilité dans l'eau :

1
complètement soluble

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB :

Aucune information complémentaire disponible

12.6 Autres effets néfastes :

Aucune information complémentaire disponible

SECTION 13 - INSTRUCTIONS D'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets :

Dans les concentrations données, le produit peut être rejeté dans des égouts à condition d'être neutralisé jusqu'au pH 7. Les éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU :

1950

14.2 Nom d'expédition des Nations unies :

UN 1950 Aérosols, suffocant, 5A, (E)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport :

Classe(s) : 5A
Numéro d'identification du danger : Non applicable

14.4 Groupe d'emballage :

Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement :

Pas dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

Caractéristiques de danger : Risque d'asphyxie. Peut être sous pression.
Les dispositifs de confinement peuvent exploser sous l'effet de la chaleur.
Indications supplémentaires : Se mettre à l'abri. Se tenir à l'écart des zones basses.

SECTION 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Classe de pollution des eaux, WGK 1 (AwSV) : 1
Composé organique volatile (COV) : /
Composé organique volatile (COV) : 0,000 g/l
Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004 : Aucun

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

Aucune donnée disponible

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations utilisées dans la fiche de données de sécurité :

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

BCF : Facteur de bioconcentration

CAS : Chemical Abstracts Service

CLP : Classification, Labelling and Packaging of chemicals

EINECS : European INventory of Existing Commercial chemical Substances

Nr. : Numéro

PTB : persistant, toxique et bioaccumulable

TLV : Threshold Limit Value

VPVB : substances très persistantes et très bioaccumulables

WGK : Classe de pollution des eaux

WGK 1 : peu dangereux pour l'eau

WGK 2 : dangereux pour l'eau

WGK 3 : extrêmement dangereux pour l'eau

Signification des Phrases H utilisées dans la fiche de données de sécurité :

H229 : Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Méthode de calcul CLP : Méthode de calcul

Motif de révision, modifications des éléments suivants :

sans objet

Numéro de référence SDS :

ECM-111380,00